

Image not found or type unknown



jeune étudiant majeur quitte le domicile parental

Par **mikela**, le **11/07/2023** à **16:11**

bonjour,rrnrnJ'ai la garde de mes enfants étudiants et leur père verse une pension. Aujourd'hui l'un des jeunes souhaite quitter le domicile pour s'installer seul dans notre ville et poursuivre encore 2 années d'études en alternance. Bien qu'opposée à cette idée de mon côté car pas nécessaire d'avoir des frais alors que la chambre est libre à la maison, le père a tout organiser dans mon dos pour faire quitter l'étudiant et lui payer la pension et + pour financer le loyer. Je ne peux bien entendu rien faire étant donné sa majorité et le fait que le père se porte caution! Ma question est : dois-je participer à ses nouveaux frais qu'ils ont décidé de leur propre chef?rrnrnmerci pour votre aide car là je suis désemparée